

Centre Inffo

de Le Rest (Pôle emploi) et Sophie Tondelier (Cap emploi 27).

La formation sort renforcée du rapprochement Pôle emploi et Cap emploi

Alors que la phase de rapprochement entre les équipes de Pôle emploi et de Cap emploi vient de s'achever, les deux opérateurs dressent un premier bilan positif de la création d'un « lieu unique d'accompagnement » pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Par [Raphaëlle Pienne](#) - Le 23 novembre 2022.

Malgré la crise sanitaire, le calendrier a été tenu. La phase d'extension de l'expérimentation du rapprochement de Pôle emploi et de Cap emploi, lancée à l'automne 2021, s'est terminée en septembre 2022. Les plus de 1 100 conseillers du réseau des Cap emploi, spécialisés dans l'insertion professionnelles des travailleurs handicapés, sont ainsi désormais amenés à intervenir au sein de l'ensemble des agences de Pôle emploi.

Résultats en chiffres

Les résultats de ce rapprochement peuvent déjà être observés, se félicitent les deux opérateurs. De janvier à septembre 2022, par rapport à la même période en 2021, le chiffre des demandeurs d'emploi en situation de handicap ayant repris un emploi a augmenté de 17,5 %. Le nombre de ceux en chômage de longue durée a aussi particulièrement baissé (-14,6 %). Dans le même temps, le taux d'accès à la formation de ce public s'est amélioré (en moyenne, + 900 entrées en formation par mois) tout comme le taux d'accès à l'emploi 6 mois après une formation (+ 4,3 points en un an). Et ces bons chiffres ne sont pas seulement à attribuer à la conjoncture. « *Nous constatons une amélioration relative par rapport aux résultats des demandeurs d'emploi tous publics* », précise Aude Le Rest, directrice de programme du rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi chez Pôle emploi.

Expertise partagée

Ce bilan est en partie à mettre au crédit d'une expertise « handicap » désormais renforcée chez Pôle emploi. Dans le cadre du rapprochement l'opérateur a mis en œuvre un plan de formation, en particulier pour les 2 000 conseillers « à dominante handicap ». « *Ce sont aussi les échanges au quotidien avec les équipes de Cap emploi qui permettent la montée en compétences de nos conseillers* », complète Aude Le Rest. S'y ajoute l'expertise directement amenée par les conseillers Cap emploi. « *Nous apportons cette culture du droit spécifique, sur des dispositifs peut être moins connus des conseillers Pôle emploi* », explique Sophie Tondelier, directrice du Cap emploi 27, qui regroupe les Cap emploi de l'Eure. Les équipes des deux réseaux utilisent aussi désormais le même outil informatique. « *Cela permet de partager un même historique de suivi des demandeurs d'emploi* », décrit Aude Le Rest. Sophie Tondelier met pour sa part en avant « *une implication plus grande [des conseillers Cap emploi] sur l'aspect technique de l'ingénierie financière de la formation, par exemple pour la mobilisation de financements complémentaires du CPF* ».

Offre de services commune

Le rapprochement a surtout permis de nouvelles synergies entre les deux opérateurs. « *Nous avons structuré nos méthodologies de coopération sur la prise en charge [des demandeurs d'emploi en situation de handicap]. Cela permet de faire des liens et d'être moins étanches. On a aussi une vision plus globale des parcours des personnes. [Par ailleurs], il y a désormais une vraie stratégie portée au niveau du territoire* », décrit Sophie Tondelier. « *La plus-*

value c'est d'avoir désormais ces collectifs conjoints, qui permettent de réunir autour de la table conseillers de Pôle emploi et de Cap emploi, conseillers accompagnant les entreprises, psychologues du travail..., et d'apporter une réponse plus rapide aux demandeurs d'emploi », ajoute Aude Le Rest.